

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BioTitan® WP

Mycoinsecticide biologique

Section I: IDENTIFICATION

Identificateur de produit sur l'étiquette	BioTitan® WP
Nom commercial et synonymes	BioTitan® WP
Fabricant	Anatis Bioprotection, Inc. 278, rang Saint-André St-Jacques-le-Mineur (QC), Canada JOJ 1Z0 N° téléphone 1-800-305-7714 N° télécopieur 514-485-0323

N° de téléphone d'urgence, Centre antipoison : 1-800-222-1222

Section II - IDENTIFICATION DES DANGERS, CLASSIFICATION

Non dangereux

Irritant oculaire modéré et temporaire
Allergène potentiel
Sensibilisation cutanée potentielle
Sensibilisation potentielle des voies respiratoires

Substance contribuant à la classification : ingrédient actif *Beauveria bassiana*, souche ANT-03

Section III COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

Ingrédient Actif (I.A.)	<i>Beauveria bassiana</i> , souche ANT-03 CAS# (ingrédient actif) 63428-82-0
La formule contient	20 % <i>Beauveria bassiana</i> , souche ANT-03 80 % ingrédients inertes

Section IV PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les yeux ouverts et rincer avec l'eau courante, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes, et continuer de rincer l'œil pendant 15 à 20 minutes.

L'information dans cette FDS est exacte à la meilleure connaissance d'Anatis Bioprotection, Inc. Anatis Bioprotection, Inc. décline toute responsabilité juridique quant à sa fiabilité même.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Laver la zone exposée avec du savon.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou tout autre service médicaux d'urgence.

Si approprié : pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Traiter selon les symptômes.

Apporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lors de la requête de l'aide médicale.

Section V DONNÉES SUR LES DANGERS D'INCENDIE

Le produit est non inflammable dans les conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de manipulation.

Procédures en cas d'inflammation : utiliser l'eau du robinet.

Produits dangereux de combustion: Aucun.

Agir en conformité avec le plan d'urgence.

Section VI MESURES EN CAS D'ÉPANDAGE ACCIDENTEL

Évacuer les personnes qui ne portent pas de vêtements de protection de la zone de déversement.

Porter un équipement de protection personnelle contre tout contact potentiel avec le produit déversé lorsque l'on travaille sur l'arrêt de déversement / réparation de la fuite.

Protéger les ruisseaux et les égouts de la contamination.

Les propriétés physico-chimiques permettent l'utilisation d'une matière absorbante.

Section VII MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précaution pour la manipulation : Respecter la législation en vigueur concernant la prévention des risques industriels.

Porter un équipement de protection individuelle pour éviter l'inhalation, le contact avec la peau et les yeux.

Précaution d'entreposage sécuritaire : Garder le contenant hermétiquement fermé pour empêcher la pénétration de l'humidité.

Tenir à l'écart de la nourriture et des animaux.

Recommandations techniques pour prévenir les risques ergonomiques et toxicologiques :

L'information dans cette FDS est exacte à la meilleure connaissance d'Anatis Bioprotection, Inc. Anatis Bioprotection, Inc. décline toute responsabilité juridique quant à sa fiabilité même.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

Retirer les vêtements immédiatement si le produit pénètre les vêtements, laver la peau avec eau et savon, mettre des vêtements propres.

Tenir hors de portée des enfants.

Recommandations techniques pour prévenir les risques environnementaux

BioTitan WP est considéré sûr pour l'environnement.

NE PAS appliquer ce produit dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, marécages, étangs, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et les habitats estuariens/marins. NE PAS contaminer ni le système d'irrigation ou d'eau potable, ni les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Ayez à portée de main un plan d'urgence en cas de déversement pour limiter au maximum le drainage dans le système d'égouts et dans les cours d'eau.

Il est indiqué de limiter l'utilisation pendant la période de pollinisation

Conditions d'entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques d'entreposage : Gardez la température d'entreposage fraîche, idéalement 4 °C

Environnement sec

Garder le contenant fermé

Éviter la pénétration d'humidité dans le mélange

Protéger de la lumière du soleil directe (UV) et de la chaleur

Temps maximal : 6 mois à température ambiante, 18 mois à 4 °C

Conditions générales pour l'entreposage : Garder loin de la nourriture et des animaux.

Utilisation finale spécifique(s) : Pas de recommandation spéciale.

SECTION VIII CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE LORS DE MANIPULATION ET PULVÉRISATION

Il n'y a aucune contrainte environnementale pour les substances contenues dans le produit.

Protection respiratoire : Les masques testés et approuvés par des normes gouvernementales appropriées sont NIOSH / OSHA pour la vapeur et de poussière (filtre N-95, P-95).

Système de ventilation : Ventilation locale.

Protection des yeux : lunettes de protection.

Protection de la peau : Gants étanches et résistants.

Autre équipement de protection : chemise à manches longues, pantalon long, des chaussures fermés et des chaussettes.

Section IX PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et odeur :

Fine poudre blanche-crème, inodore

Solubilité dans l'eau (% en poids)

N / A

**L'information dans cette FDS est exacte à la meilleure connaissance d'Anatis
Bioprotection, Inc. Anatis Bioprotection, Inc. décline toute responsabilité juridique quant à
sa fiabilité même.**

Masse volumique à 22 °C (g / cm ³)	0,473 – 0,546
--	---------------

Volatilité :

Point d'ébullition à la pression atmosphérique	Non pertinent
Tension de vapeur à 20 °C	Non applicable
Tension de vapeur à 50 °C	Non applicable
Évaporation à 20 °C	Non applicable

Description du produit :

Densité à 20 °C	Non applicable
Densité relative à 20 °C	Non applicable
Viscosité dynamique à 20 °C	Non applicable
Viscosité cinématique à 20 °C	Non applicable
Viscosité cinématique à 40 °C	Non applicable
Concentration	minimale de 1 x 10 ¹⁰ conidies/g
pH	Non applicable
Coefficient de répartition n-octanol / eau 20 °C	Non applicable
Température de décomposition	Non pertinent

Inflammabilité :

Point d'éclair	Non applicable
La température d'auto-inflammation	Non applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	Non pertinent
Limite supérieure d'inflammabilité	Non pertinent

Section X STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage
Risques inhabituels d'incendie	Aucun
Explosion inhabituels	Aucun
Incompatibilité	Acides forts, bases fortes
Condition à éviter	Chaleur et UV
Produits de décomposition dangereux	Aucun

Section XI INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Voies d'exposition probables

Contact avec les yeux : Oui	Ingestion : Oui
Inhalation : Oui	Peau : Oui, seulement si la peau est coupée

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Peut causer une irritation modérée des yeux.

Inhalation : Peut causer une sensibilisation.

Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion.

Peau : Peut causer des irritations ou une sensibilisation

L'information dans cette FDS est exacte à la meilleure connaissance d'Anatis Bioprotection, Inc. Anatis Bioprotection, Inc. décline toute responsabilité juridique quant à sa fiabilité même.

Effets

Immédiat : Irritation modérée des yeux, mais temporaire. Peut causer une irritation de la peau.

Retard : Information non disponible.

Exposition chronique à court terme : Information non disponible.

Exposition chronique à long terme : Peut irriter la peau et provoquer la sensibilisation des voies respiratoires.

TOXICITÉ AIGÜE

Dose aiguë de référence : non demandée (2)

Critères	Valeur/classement
DL ₅₀ à l'ingestion -rat- (UFC / animal)	> 1.3 x 10 ⁹ (1)
Dermal DL ₅₀ -rat- (mg/kg)	> 5,050 (1)
Infectivité pulmonaire et la toxicité DL ₅₀ -rat- (UFC / animal)	> 1.1 x 10 ⁹ (1)
Oculaire – lapin-	Irritant modéré

ESTIMATIONS DE LA TOXICITÉ CHRONIQUE

Les études de niveau de toxicité subchronique et chronique ne sont pas exigées en raison de la faible toxicité aiguë de l'AAM.

Pas de signes d'infectivité, de toxicité ou de pathogénicité chez les animaux traités dans les essais de toxicité aiguë par voie orale et pulmonaires (toxicité/infectivité catégorie I).

Critères	Valeur / classement
Système immunitaire (études chez le rat)	Intact. Le système est capable de traiter et dégager l'AAM (1).
Système endocrinien	Aucune preuve suggérant que <i>B. bassiana</i> a le potentiel de causer des effets nocifs (1). Exemption de l'obligation d'une étude de tolérance (2).
Système nerveux	N/A
Cancérogénicité / mutagène et toxicité pour la reproduction	Aucune preuve suggérant que <i>B. bassiana</i> a le potentiel de provoquer de tels effets indésirables.
Organe spécifique ciblé : toxicité dans le temps ou exposition répétée	Les études à long terme ne sont pas nécessaires.
Toxicologique spécifique	Allergène potentiel

Section XII INFORMATION ÉCOLOGIQUE

L'information dans cette FDS est exacte à la meilleure connaissance d'Anatis Bioprotection, Inc. Anatis Bioprotection, Inc. décline toute responsabilité juridique quant à sa fiabilité même.

Plantes aquatiques et algues : Peut être nocif. Le fabricant suggère fortement de ne pas appliquer le produit en deçà de 50 pieds des habitats aquatiques.

Pollinisateurs : Aucune toxicité lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions de l'étiquette et aux bonnes pratiques agricoles, le fabricant indique de limiter les applications lorsque les pollinisateurs sont actifs.

Autres insectes que pollinisateurs : Peut être nocif.

Oiseaux : Non toxique lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions de l'étiquette et des bonnes pratiques agricoles.

Plantes, fruits et légumes : Aucune phytotoxicité.

Enfouissement : Non toxique.

Résultats de substances persistantes, bioaccumulables et toxiques et / ou très persistantes et fortement bioaccumulables : Non applicable en raison de la nature du produit.

Persistance et dégradation : Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation : Non applicable en raison de la nature du produit.

Mobilité dans le sol : Minimale.

Autres effets néfastes : Aucune données disponibles.

NE PAS appliquer ce produit dans les habitats d'eau douce tels que lacs, rivières, marécages, étangs, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, milieux humides et les habitats estuariens/marins.

Section XIII ÉLIMINATION

Vérifiez auprès de votre autorité de gestion des déchets, de l'agence de l'environnement ou du département de la santé pour savoir si votre collectivité dispose d'un programme de collecte des déchets ménagers approprié ou d'un programme similaire pour se débarrasser des restes de biopesticides.

Il n'est pas recommandé d'éliminer par le drain une grande quantité de produit non utilisé.

Ne pas réutiliser le contenant.

Déchargez-le contenue en conformité avec les indications reçues de l'autorité responsable, puis rincez trois fois (ou l'équivalent) et offrez le contenant au recyclage ou au reconditionnement, ou perforez et éliminez dans un site d'enfouissement sanitaire, ou par d'autres procédures, approuvées par les autorités locales.

Section XIV INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non-dangereux.

Produit non réglementé par les agences de transport (IATA IMDG, Ministère des Transports).

Section XV RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Produit non contrôlé par le SIMDUT.

SECTION XVI AUTRE INFORMATION

Cette fiche de données de sécurité a été conçue en conformité avec le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, Annexe D § Fiches de données de sécurité 1910.1200.

Références

L'information dans cette FDS est exacte à la meilleure connaissance d'Anatis Bioprotection, Inc. Anatis Bioprotection, Inc. décline toute responsabilité juridique quant à sa fiabilité même.

- 1) Pest Management Regulatory Agency, 2020. Proposed Registration Document PRD2020- 16: strain *Beauveria bassiana* strain ANT-03,
 - 2) F WP, BioCeres F GR and BioCeres D GR. Health Canada, 15th of December 2020.
 - 3) US EPA: United States Environmental Protection Agency, 2013). *Beauveria bassiana* strain ANT-03, Petition to establish an exemption from the requirement of a tolerance. EPA Biopesticides and Pollution Prevention Division, company notice of filing for pesticide petitions published in the federal register, Posted December 30, 2013, 7 p.
-

L'information dans cette FDS est exacte à la meilleure connaissance d'Anatis Bioprotection, Inc. Anatis Bioprotection, Inc. décline toute responsabilité juridique quant à sa fiabilité même.